



## Abus sur achat d'une voiture d'occasion

Par **papou**, le **24/05/2011** à **20:26**

Bonjour,

J'ai achete une clio 1995, il y a 2 mois pour 1600 euros garanti piece, moteur et mo dans un garage. Au bout de 1 mois et demi un voyant m'indique un probleme d'alternateur. La voiture n'etant pas exeptionnelle je demande au garge Renault de ma ville de faire un devis des réparations.

1650 euros.

- alternateur
- l'ensemble de l'echappement à changer
- souci de frein a main
- tambour arriere a voir
- fuite d'huile

et j'en passe.

Après une lettre recommandée avec AR envoyée, mettant en cause aussi le controle technique, le garagiste refuse de me reprendre le vehicule (je suis à 300 km donc dépannage difficile).

Que dois-je faire ????

Merci beaucoup

Par **mimi493**, le **24/05/2011** à **20:29**

Vous devez faire une expertise pour vice caché